

**PRÉPARATION À L'ENTRÉE
EN FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX
ANNÉE 2021**

- **ASS (Assistant de Service Social)**
- **EJE (Éducateur de Jeunes Enfants)**
- **ES (Éducateur Spécialisé)**
- **ETS (Éducateur Technique Spécialisé)**

PUBLIC

Toute personne désirant se présenter à l'entrée en centre de formation de travailleurs sociaux.

OBJECTIFS

- Préparer son dossier de candidature sur Parcours Sup, connaître et comprendre les attendus des jurys et les critères d'évaluation du dossier ;
- Argumenter à l'écrit ;
- S'approprier la méthodologie pour la rédaction, la clarté et la structuration de l'écrit et des différentes parties du dossier à rédiger ;
- Développer et affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers ;
- Définir son projet professionnel dans le secteur ;
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier ;
- S'exercer à la communication et à la prise de parole.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- ***Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint.***
- ***Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée et confirmées dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions est enregistré.***
- ***La clôture des inscriptions se fera le vendredi 22 janvier 2021.***

☞ - Inscription à titre individuel

- Chaque participant inscrit à titre individuel et à ses frais, reçoit un contrat de formation en 2 exemplaires. Le contrat précise les modalités de paiement de la formation. L'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires du contrat, signé par le participant. *Néanmoins, en application de la réglementation, le futur stagiaire peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.*
- **Une somme représentant 30% du prix de la formation est à verser au titre d'arrhes à l'IRTS de Franche-Comté. Ce chèque sera encaissé au démarrage de la formation, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.**
- Cette somme sera restituée *en cas de désistement dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation.* Le solde est réglé selon les dispositions prévues dans le contrat de formation.

☞ - Inscription par l'employeur

- Si l'inscription se fait par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue, ce dernier reçoit une convention de formation en 2 exemplaires. Dans ce cas également, l'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires signé de la convention.
- Le prix de la formation est payé directement par l'entreprise.

☞ - Formation prise en charge par un organisme agréé

Le prix de la formation est réglé directement par cet organisme. Il appartient à l'employeur de vérifier au moment de l'inscription du salarié, que l'organisme financeur a bien pris en compte l'inscription à la formation.

☞ - Annulation de la formation

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'IRTS de Franche-Comté se réserve le droit d'annuler une formation. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais.

☞ - Arrêt de la formation avant son terme

Le contrat ou la convention qui lie le participant ou son employeur à l'IRTS de Franche-Comté ne peut être résilié qu'en cas de force majeure¹. Dans ce cas, le montant des sommes retenues est calculé au prorata temporis, avec un montant minimum de 50% du prix de la formation. En l'absence de cas de force majeure, la totalité du prix de la formation est due.

☞ - Absences durant la formation

L'absence d'un participant n'entraîne pas de modification du prix du stage.

¹: Est un cas de force majeure tout événement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.

☛ - Validation de la formation

Une fois la formation terminée, une attestation de formation nominative est délivrée au stagiaire. L'employeur et éventuellement l'organisme financeur sont destinataires d'une copie de l'attestation de formation.

☛ - Tarif de la formation

- Le prix indiqué pour chaque parcours comprend l'animation pédagogique, l'accès à la plateforme Onlineformapro, la documentation distribuée pendant la formation ainsi que la logistique administrative.
- Ce prix reste le même pour tous les types d'inscriptions.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La préparation à l'entrée en formation de travailleur social est conçue avec des enseignements en présentiel et à distance. Chaque candidat bénéficiera d'un suivi individualisé via notre plateforme Onlineformapro, jusqu'à la finalisation de son dossier sur Parcours Sup. Des enseignements optionnels sont proposés afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent, en fonction de leurs besoins, de compléter leur préparation.

Cette préparation comprend :

1. Une semaine de formation en présentiel, du 15 au 19 février 2021.
2. Un suivi individualisé à distance de 4 semaines, comprenant chaque semaine un travail en FOAD et un entretien en visio.
3. 2 journées optionnelles (Connaissance du secteur et des métiers / Expression orale).

DURÉE ET CALENDRIER

1 – Une semaine de formation à l'IRTS : 26 h en présentiel

Une première semaine de formation en présentiel se déroulera à l'IRTS durant la deuxième semaine des vacances de février, soit du **lundi 15 février au vendredi 19 février 2021**, selon la planification ci-dessous :

Lundi 15 février	Mardi 16 février	Mercredi 17 février	Jeudi 18 février	Vendredi 19 février
10h00-12h00 Le dossier Parcours Sup : composition, rubriques et critères d'évaluation	9h00-12h00 Argumenter son projet professionnel	9h00-12h00 Connaissance des métiers	9h00-12h00 Connaissance des formations	9h00-12h00 Synthèse des points essentiels abordés, questions et organisation en FOAD
13h30-16h30 Le dossier Parcours Sup : méthodologie pour la rédaction	13h30-16h30 Argumenter son projet professionnel	13h30-16h30 Méthodologie et rédaction du dossier Parcours Sup	13h30-16h30 Argumenter son projet professionnel	

2- Un suivi individualisé à distance de 4 semaines, comprenant chaque semaine 1h30 de travail en FOAD et 1h d'entretien en visio :

Du lundi 22 février au vendredi 19 mars 2021 : 10 h de FOAD

Travaux individuels tutorés pour la rédaction du dossier Parcours Sup et entretiens de guidance. Chaque stagiaire aura un formateur référent pour le suivi de son dossier Parcours Sup.

3- Les journées optionnelles :

Option 1 : Connaissance du secteur et des métiers : 6 h en présentiel

*** Mercredi 10 mars 2021, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

- Table ronde des professionnels du secteur et approfondissement des notions abordées

Option 2 : Expression orale et présentation de soi : 6 h en présentiel

*** Mercredi 17 mars 2021, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

- Savoir se présenter et valoriser sa candidature lors d'un entretien de sélection et / ou d'embauche, contrat d'apprentissage ou autre contrat...
- Ateliers d'entraînement en petits groupes : prise de parole et gestion du stress

Avec, en plus :

- Convention de stage possible pour les candidats intéressés, entre les dates butoir de la préparation aux sélections ;
- Possibilité d'aide à la recherche de stages, service civique ou contrat d'apprentissage pour les personnes intéressées ;
- Possibilité d'entretien conseil avec les professionnels du secteur ;
- Accès à la Plateforme en illimité pour la consultation des documents-ressources.

La préparation propose :

36 heures de formation (26 heures en présentiel / 10 heures en distanciel)

Auxquelles peuvent s'ajouter, avec les options, 12 heures de formation en présentiel.

PRIX: 400 euros

Option 1 : 60 euros

Option 2 : 60 euros



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à : IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Tel : 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX SELECTIONS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX AS - EJE - ES - ETS ANNÉE 2021
--

Mme Melle Mr NomPrénom.....
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
N° sécurité sociale.....
Votre diplôme le plus élevé :

Cocher votre choix

Concours présenté:

AS	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

EJE	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

ES	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

ETS	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

Si vous vous présentez à différentes sélections, cocher la filière prioritaire (1 seule).

Parcours pédagogique obligatoire (36 heures)	
Modules optionnels :	
Option 1 : Connaissance du secteur et des métiers <input type="checkbox"/>	Option 2 : Expression orale et présentation de soi <input type="checkbox"/>

Prise en charge du financement de la préparation :

- Par vous : Oui Non
Par un autre organisme : Oui Non Lequel ?

Adresse.....

- Par l'employeur : Oui Non

Dénomination et adresse du service employeur :

Adresse du lieu de

travail

Tél :

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention :

.....

Date :

Cadre réservé à l'IRTS

Signature du stagiaire

Ou signature et cachet de l'employeur

Montant de la formation:

Montant de l'acompte:

Inscription effective du:

- ***Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.***
- ***Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité.***